

partie du prix de mon forfait à l'achat d'un briek armé, et je cours sus aux Anglais. J'ai lavé pendant quinze ans dans leur sang et dans le mien la tache que j'avais faite, dans une heure de faiblesse, au pavillon de mon pays. Bien que ma fortune actuelle ait été acquise, pour plus des trois quarts, dans de glorieux combats, l'origine n'en reste pas moins ce que j'ai dit.

« Revenu en France dans ma vieillesse, je m'informai de la situation des Champey d'Hauterive ; elle était heureuse et opulente. Je continuai de me taire. Que mes enfants me pardonnent ! Je n'ai pu trouver le courage, tant que j'ai vécu, de rougir devant eux ; mais ma mort doit leur livrer ce secret, dont ils usent suivant les inspirations de leur conscience. Pour moi, je n'ai qu'une prière à leur adresser : il y aura tôt ou tard une guerre finale entre la France et sa voisine d'en face ; nous nous brisons trop ; on aura beau fuir, il faudra que nous les mangions ou qu'ils nous mangent ! Si cette guerre éclatait du vivant de mes enfants ou de mes petits enfants, je désire qu'ils fassent don à l'Etat d'une corvette armée et équipée, à la seule condition qu'elle se nommera *la Savage*, et qu'un Breton la commandera. A chaque bordée qu'elle enverra sur la rive carthaginoise, mes os tressailliront d'aise dans ma tombe !

« RICHARD SAVAGE, dit LAROCHE. »

Les souvenirs que réveilla soudain dans mon esprit la lecture de cette confession effroyable m'en confirmèrent l'exactitude. J'avais entendu conter vingt fois, par mon père, avec un mélange de fierté et d'amertume, le trait de la vie de mon aïeul auquel il était fait allusion. Seulement on croyait dans ma famille que Richard Savage, dont le nom m'était parfaitement présent, avait été la victime et non le promoteur de la trahison ou du hasard qui avait livré le commandant de la *Thélis*.

Je m'expliquai dès ce moment les singularités qui m'avaient souvent frappé dans le caractère du vieux marin, et en particulier son attitude pensive et timide vis-à-vis de moi. Mon père m'avait toujours dit que j'étais le vivant portrait de mon aïeul, le marquis Jacques, et sans doute quelques lueurs de cette ressemblance pénétraient de temps à autre, à travers les nuages de son cerveau, jusqu'à la conscience troublée du vieillard.

Cependant, que devais-je faire de ce terrible secret ? Ce qui me saisit tout d'abord, ce fut la pensée qu'il détruisait tout obstacle entre Marguerite et moi, que désormais cette fortune qui nous avait séparés devait être entre nous un lien presque obligatoire, puisque moi seul au monde je pouvais la légitimer en la partageant. A la vérité ce secret n'était point le mien, et quoique le plus innocent des hasards m'en eût instruit, la stricte probité exigeait peut-être que je le laissasse arriver à son heure entre les mains auxquelles il était destiné ; mais quoi ! en attendant ce moment, l'irréparable allait s'accomplir ! Des nœuds indissolubles allaient être serrés ! La pierre du tombeau allait tomber pour jamais sur mon amour, sur mes espérances, sur mon cœur inconsolable ! Et je le souffrirais quand je pouvais l'empêcher d'un seul mot ! Et ces pauvres femmes elles-mêmes, le jour où la fatale vérité viendrait rougir leurs fronts, partageraient peut-être mes regrets, mon désespoir ! Elles me crieraient les premières :

— Ah ! si vous le saviez, que n'avez-vous parlé !

Eh bien ! non ! ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, s'il ne tient qu'à moi, la honte ne rougira ces deux nobles fronts. Je n'achèterai point mon bonheur au prix de leur humiliation. Ce secret qui n'appartient qu'à moi, que ce

vieillard, muet désormais pour toujours, ne peut pas trahir lui-même, ce secret n'est plus : la flamme dévoré.

4 octobre.

M. Laubépin était enfin arrivé hier dans la soirée. Il vint me serrer la main. Il était préoccupé, brusque, mécontent. Il me parla brièvement du mariage qui préparait. — Opération fort heureuse, dit-il, combinée fort louable à tous égards, où la nature et la société trouvent à la fois les garanties qu'elles ont droit d'exiger en pareille occurrence. Sur quoi, jeune homme, je vous souhaite une bonne nuit, et je vais m'occuper de débayer le terrain délicat des conventions préliminaires, afin que le char de cet hymen intéressant arrive au but sans cahots.

On se réunissait dans le salon aujourd'hui à une heure de l'après-midi, au milieu de l'appareil et du concours accoutumés, pour procéder à la signature du contrat. Je ne pouvais assister à cette fête, et j'ai bûni ma blessure qui m'en épargnait le supplice. J'écrivais à ma petite Hélène, à qui je m'efforce plus que jamais de vouer mon âme tout entière, quand vers trois heures, M. Laubépin et Mlle de Porhoët sont entrés dans ma chambre. M. Laubépin, dans ses fréquents voyages à Laroque, ne pouvait manquer d'apprécier les vertus de ma vénérable amie, et il s'est formé dès longtemps entre ces deux vieillards un attachement platonique et respectueux dont le docteur Desmarests s'évertue vainement à dénaturer le caractère. Après un échange de cérémonies, de saluts et de révérences interminables, ils ont pris les sièges que je leur avançais, et tous deux se sont mis à me considérer avec un air de grave béatitude. — Eh bien ! ai-je dit, c'est terminé ?

— C'est terminé ! ont-ils répondu à l'unisson.

— Cela s'est bien passé ?

— Très bien, a dit Mlle de Porhoët.

— A merveille, a ajouté M. Laubépin. Puis après une pause : — Le Bévallan est au diable !

— Et la jeune Héloûin sur la même route, a repris Mlle de Porhoët.

J'ai poussé un cri de surprise : — Bon Dieu ! qu'est-ce que c'est que tout cela ?

— Mon ami, a dit M. Laubépin, l'union projetée présentait tous les avantages désirables, et elle aurait assuré, à n'en point douter, le bonheur commun des conjoints, si le mariage était une association purement commerciale ; mais il n'en est point ainsi. Mon devoir, lorsque mon concours a été réclamé dans cette circonstance intéressante, était donc de consulter le penchant des cœurs et la convenance des caractères, non moins que la proportion des fortunes. Or j'ai cru observer dès l'abord que l'hymen qui se préparait avait l'inconvénient de ne plaire proprement à personne, ni à mon excellente amie Mine Laroque, ni à l'aimable fiancée, ni aux amis les plus éclairés de ces dames, à personne enfin, si ce n'est peut-être au fiancé, dont je me souciais très médiocrement. Il est vrai (je dois cette remarque à Mlle de Porhoët), il est vrai, dis-je, que le fiancé est gentilhomme...

— *Gentleman*, s'il vous plaît ! a interrompu Mlle de Porhoët d'un accent sévère.

— *Gentleman*, a repris M. Laubépin, acceptant l'amendement ; mais c'est une espèce de *gentleman* qui ne va pas.

— Ni à moi, a dit Mlle de Porhoët. Ce sont des drôles de cette espèce, des palefreniers sans mœurs comme celui-ci, que nous vîmes au siècle dernier, sous la con-